



**Licence professionnelle Systèmes d'information  
decisionnels**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes d'information decisionnels. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038852

**HAL Id: hceres-02038852**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038852>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Systèmes d'information décisionnels

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Informatique, sciences et technologies de l'information et de la communication

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence professionnelle (LP) *Systèmes d'Information Décisionnels* (SID), ouverte en 2011, forme des spécialistes de l'informatique décisionnelle. Elle est portée par l'IUT de Lyon1. Elle est la seule LP dédiée à l'informatique décisionnelle dans sa région. Les enseignements orientés métiers (très majoritairement assurés par des professionnels) concernent la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information décisionnels et l'apprentissage des principaux outils et plateformes décisionnels du marché. La formation apporte un perfectionnement en informatique générale conférant aux diplômés la double compétence informatique - informatique décisionnelle.

Les diplômés deviennent des analystes-développeurs en décisionnel ou des consultants en décisionnel. Ils travaillent principalement dans des sociétés de service en informatique, des éditeurs de logiciels mais aussi dans les assurances et dans l'industrie.

La licence est ouverte en alternance (apprentissage) depuis 2012. Elle accueille principalement des étudiants titulaires de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et de L2 (2ème année de licence).

## Avis du comité d'experts

Le contenu des enseignements est tout à fait en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels de la LP et en cohérence avec les attentes des entreprises. La formation comporte une unité d'enseignement (UE) sur le cœur de métier avec un contenu très professionnalisant (à noter que toutes les étapes de la chaîne du décisionnel sont bien abordées), une UE sur des compétences en informatique générale et des compétences transversales (anglais, communication et contrôle de gestion) et deux autres UE liées au projet tuteuré et à la période passée en entreprise. La formation est proposée en alternance selon un rythme de 1 semaine à l'IUT/1 semaine en entreprise et se termine par une période de 4 mois en immersion quasi-totale en entreprise. Des cours de mise à niveau sont proposés aux étudiants mais on peut regretter qu'ils ne soient pas directement intégrés à la formation en tout début d'année (ce sont actuellement des cours du soir étalés sur plusieurs mois par intégration d'un groupe de DUT modulaire). Le dossier n'annonce pas la possibilité pour les étudiants d'obtenir des certifications en langues ou en informatique (TOEIC, C2i, ...).

La LP *SID* s'intègre bien dans son environnement universitaire. Elle constitue une poursuite d'études possible après un DUT Informatique (Lyon 1) ou un DUT GEII *Génie Electrique et Informatique Industriel* (Lyon 1) ou un DUT STID *Statistique et Informatique Décisionnelle* (Lyon 2) ou toute L2 ayant une composante informatique ou un BTS en informatique. On peut regretter que le dossier ne permette pas de positionner la LP *SID* par rapport aux autres formations à bac+3 ayant un lien avec le décisionnel dans la région Rhône-Alpes, et plus spécialement la L3 (3ème année de licence générale) *Informatique Décisionnelle et Statistique* de Lyon2, même si elles ne sont pas en réelle concurrence. L'intégration de la LP *SID* dans son environnement socio-économique est bien réelle : depuis son ouverture récente, la licence a déjà collaboré avec 31 entreprises. Les entreprises partenaires sont principalement situées dans la région. Elles ont déjà recruté des apprentis ou des stagiaires et/ou ont proposé des sujets de projets. La licence bénéficie du soutien du Syntec Numérique Rhône-Alpes qui, dans un rapport daté de 2011, place l'informatique décisionnelle en 2ème position des usages thématiques en pointe.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée, elle est composée de 7 universitaires, majoritairement des enseignants-chercheurs, et de 8 professionnels (issus de société de service, de conseils et de l'industrie). Les professionnels assurent

57% des enseignements, ce qui est dans la limite supérieure acceptable pour conserver un caractère universitaire affirmé. Cependant, ils interviennent exclusivement dans le cœur de métier. Le pilotage est assuré par le responsable de la formation, l'équipe pédagogique, un comité de pilotage (qui comprend un délégué départemental CFA, des universitaires et des représentants d'entreprises) et un conseil de perfectionnement (réunissant des universitaires et des professionnels). Cette organisation, qui implique les différents acteurs de la formation (universitaires, professionnels et CFA), permet d'assurer, grâce à plusieurs réunions annuelles, un suivi efficace et une réelle réflexion sur l'évolution du contenu et de l'organisation de la formation, en s'appuyant notamment sur les différentes évaluations réalisées (évaluation des enseignements par les étudiants et questionnaire satisfaction donné aux entreprises).

Le suivi des étudiants a fait l'objet de plusieurs enquêtes internes. Le dossier expose clairement les résultats obtenus. Les promotions varient entre 12 et 14 inscrits (pour une soixantaine de candidatures et une capacité d'accueil d'environ 18 places). La grande majorité des inscrits sont en alternance (entre 86% et 100%). Ils proviennent majoritairement de la région et sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS. Le nombre d'inscrits pourrait être plus élevé mais, comme cela est souligné dans le dossier, l'informatique décisionnelle est encore mal identifiée par les étudiants qui de ce fait hésitent à s'engager dans cette voie. Il faut également préciser que la licence est relativement jeune (date d'ouverture : 2011). Un travail d'amélioration de la visibilité et de la communication autour de cette formation devrait permettre d'augmenter les effectifs. Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant : 86% puis 93%. En revanche, le taux d'étudiants en emploi reste peu élevé : il tourne autour de 50% (58% puis 46%). Les étudiants qui ne sont pas en emploi sont soit demandeurs d'emploi (1 ou 2 par promotion) soit en poursuite d'études (un tiers des diplômés, ce qui est trop élevé). On peut regretter que ces derniers chiffres ne soient pas réellement commentés dans le dossier. Le temps de recherche du premier emploi varie entre 0 jour et 7 mois (71% trouvent en moins d'1 mois) et les emplois sont en adéquation avec la formation.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	La formation n'a pas vocation à former de futurs chercheurs. On peut toutefois noter que l'équipe pédagogique comprend 4 enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	La formation assure une place importante à la professionnalisation : forte implication des professionnels (dans l'enseignement et dans le pilotage de la formation), formation ouverte en alternance permettant une bonne acquisition de compétences professionnelles, projet tuteuré réalisés pour les 2/3 du volume total en entreprise, enseignement en rapport direct avec les compétences nécessaires à l'exercice des métiers visés.
Place des projets et stages	La formation est ouverte en alternance et accorde de ce fait une place importante aux périodes en entreprise (35 semaines). Les étudiants non-alternants réalisent un stage (en alternance ou en fin d'année). Le projet tuteuré fait l'objet d'une unité d'enseignement (150h de travail). L'évaluation du projet et des périodes en entreprise repose sur un mémoire et une soutenance.
Place de l'international	Le dossier ne donne pas d'information sur la place de l'international. Il est juste précisé que la formation comprend 20h d'anglais. Les étudiants ne semblent pas avoir la possibilité de passer une certification en langue (TOEIC ou autre).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier et éventuellement entretien (une soixantaine de dossiers pour 18 places). Les étudiants proviennent majoritairement de la région Rhône-Alpes et sont titulaires d'un DUT (40%) ou d'un BTS (40%) ou d'un L2 (8%). Des cours de mise à niveau sont proposés : ce sont des cours du soir étalés sur l'année.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La licence est ouverte an alternance mais accueille aussi des non-alternants. L'enseignement académique se fait en présentiel. La licence a déjà accueilli un sportif de haut niveau et deux étudiants en situation de handicap : des dispositifs permettant leur accueil ont été mis en place. Des cours en ligne sont mis à la disposition des étudiants.

Evaluation des étudiants	L'acquisition des compétences et des aptitudes est validée par un contrôle continu. L'évaluation du projet tuteuré et des périodes en entreprise repose sur un mémoire et une soutenance. Le diplôme est obtenu selon les critères définis dans l'arrêté du 17 novembre 1999. Le jury se réunit en fin d'année, précédé d'une commission préparatoire au jury (enseignants + délégués étudiants). Un bilan à mi-parcours est également réalisé.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des étudiants est réalisé tout au long de l'année par le tuteur enseignant et le tuteur professionnel. La liaison entre les deux est assurée grâce à un livret d'apprentissage et grâce à 3 visites en entreprise. Un bilan à mi-parcours est également réalisé. Le dossier ne mentionne pas l'existence de portefeuille de compétences. Le certificat Informatique et Internet (C2i) ne semble pas proposé.
Suivi des diplômés	Les seules enquêtes réalisées pour le moment sont des enquêtes internes (date d'ouverture de la licence : 2011). Le dossier expose clairement les chiffres obtenus et procède généralement à leur analyse. Le taux de réussite est relativement bon mais le taux de poursuite d'étude est plutôt élevé : un tiers des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement a bien été mis en place. Il est principalement chargé du bilan de l'année et de l'analyse des questionnaires. Il est complété par un comité de pilotage (CFA) permettant un pilotage diversifié. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée durant l'année. Les résultats de cette évaluation sont analysés et des améliorations ont déjà été proposées. Un dispositif d'auto-évaluation semble avoir été mis en place mais le dossier ne donne aucune information sur sa mise en œuvre.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- La formation est en adéquation avec la demande du marché, dans un domaine qui se porte bien et continue de se développer. Elle est bien implantée dans son territoire bien que récemment ouverte.
- La formation permet d'acquérir de solides compétences professionnelles (alternance, projet tuteuré réalisé en partie en entreprise, cours orientés métiers).
- Les professionnels sont fortement impliqués dans l'enseignement et dans le pilotage de la formation.
- Le pilotage est efficace, volontaire et sérieux. Il fait intervenir tous les acteurs de la formation (universitaires, professionnels et CFA).

### Points faibles :

- Le taux de poursuite d'études est trop élevé (environ un tiers des diplômés).
- Le nombre d'inscrits est inférieur à la capacité d'accueil.
- Les cours de mise à niveau sont étalés sur plusieurs mois et représentent un gros volume horaire (165h proposés) : il serait préférable de les positionner en début d'année ou avant chaque nouveau cours dont ils constituent le prérequis. Il serait également bon d'organiser des cours ciblés en fonction des réels besoins du public.
- Le dossier ne précise pas si des certifications sont proposées (C2i, TOEIC, certification éditeur, ...).

## Conclusions :

La LP *SID* est une bonne formation, en adéquation avec les besoins des entreprises et bien implantée dans son environnement. Le contenu des enseignements est tout à fait en cohérence avec les objectifs de la formation. Le pilotage est dynamique et volontaire et les professionnels sont largement impliqués.

Il serait bon toutefois de :

- Améliorer la communication autour de la LP de manière à avoir plus de candidatures ciblées et au final plus d'inscrits.
- Veiller à renforcer le taux d'insertion professionnelle : le nombre d'étudiants poursuivant leurs études reste trop élevé.
- Revoir l'organisation et le contenu de la mise à niveau.
- Proposer des certifications aux étudiants.

# Observations de l'établissement



# Université Claude Bernard Lyon 1



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**  
**Fax : 04 72 44 80 05**  
**Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr**

**Licence professionnelle :**  
**Système d'information décisionnels**  
**S3LP 1600 10219**

**Le Vice-président du Conseil des**  
**Études et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur Le Directeur de la section des  
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons noté l'inquiétude sur le fort taux de poursuite d'étude. L'Université et sa composante IUT sont extrêmement attentifs à ce que la licence professionnelle reste un diplôme d'insertion professionnelle immédiate.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU  
Philippe LALLE